Les 22 et 23 octobre 2007 votez SUD Santé
Aux élections des CAP – CTEL et CTEC

L'AP-HP FAIT BATTRE LES CORRESPONDANTS … EN RETRAITE !!!

Dans plusieurs établissements de l'AP-HP, les personnels ont fait la connaissance avec l'une des « innovations » de notre belle institution : le Centre des services partagés.

De quoi s'agit-il ? Auparavant, au sein de chaque bureau du personnel se trouvait un correspondant « retraite ». C'est-à-dire un agent qui était chargé de constituer auprès de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), les dossiers des agents qui devaient partir en retraite, et en assurerait le bon suivi. Ainsi, tout agent concerné pouvait se rendre auprès de son administration locale pour toute information utile.

Aujourd'hui tout cela est terminé !

En effet, l'AP-HP, toujours à l'affût de la moindre occasion pour opérer une mutualisation des moyens, a décidé de regrouper des services en les concentrant à un seul endroit.

Officiellement, le Centre des services partagés reste rattaché à la direction du personnel et des relations sociales. Il est situé au 32 rue Necker, 94227 Charenton Le Pont.

SUD SANTE avait dénoncé cette fuite en avant de l'AP-HP en matière de service de proximité et de son devoir de fournir localement à chaque agent, une information de qualité.

Pour rappel, déjà à une autre époque, ce sont les correspondants des mutuelles qui étaient dans le collimateur de l'AP-HP.

L'ouverture du centre des services partagés sera progressive, la première étape est fixée au 1er octobre 2007, la suivante a été programmée au 2ème trimestre 2008.

Jusqu'à l'ouverture, les directions locales sont tenues d'assurer le traitement des dossiers de retraite des personnels.

Août 2007

Syndicat des personnels de l'AP-HP – Hôpital Paul Brousse – Pav J.J. Rousseau – 12-14 av P.V. Couturier
94804 Villejuif Cedex – Tél : 01 45 59 35 01 – Fax : 01 45 59 38 02
E-mail : syndicat@sudaphp.org – Site : www.sudaphp.org
Membre de l'Union syndicale Solidaires